

Procès-verbal

Réunion du conseil d'établissement

Mardi 13 décembre 2022, 18h30 - en présence à l'école Saint-Luc

Présences

Membres présents		
Parents	Enseignants	Équipe École
Kay Khine Thiri Alex Ligory Amirtha Nathar Katalin Dancsecs	Hélène Bourdeau Michèle Delisle Nicolas Lefebvre Nicolae Boceanu	Léna Béland Catherine Touchette

Membres absents

Joshua Tafler
Anouk Azuelos

1. Mot de bienvenue

Le président étant absent, monsieur Nathar, vice-président, présidera la rencontre.

2. Prise de présence

Quorum.

3. Questions du public

Aucune question.

4. Adoption de l'ordre du jour.

À l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du CÉ du 8 novembre 2022

Les coquilles grammaticales ont été corrigées. Adopté à l'unanimité.

6. Suivis au procès-verbal du 8 novembre 2022

13.1 Activités parascolaires qui seront offertes – Gardiens avertis et rester seuls en journée pédagogique.
Inscription en ligne.

7. Objet de décisions

7.1 Budget 2021-2022

Voir le bilan présenté par la direction en annexe

Proposé par Michèle Delisle secondé par Nicolas Lefebvre

Résolution 22-23-219-8

7.2 Éducation à la sexualité

Voir planification des contenus présentés par la direction en annexe.

Proposé par Katalin Dancsecs – adopté à l’unanimité

Résolution 22-23-219-9

8. SDG

Résumé des activités au service de garde. Période des devoirs se passe bien.

Les thèmes des prochaines journées pédagogiques sont : La Mauricie et sortie au Centre des sciences.

9. Objets d’information

Pas d’information supplémentaire.

10. OPP

Présentation par Mme Touchette à la demande des membres de l’OPP :

Dîners pizza – environ 7000\$ de profits

Autres levées de fonds – Seed me et café environ 800\$ de profits

Rencontre de parents – 300\$ de profits

Colle à moi – à venir

À la prochaine rencontre de CE un membre de l’OPP sera présent.

11. Correspondance

Aucune

12. Rapport du représentant du CP

Diverses discussions.

Exemple : Évènement grave qui arrive à l’école, qui doit être informé? ; tous les parents ou uniquement les gens concernés? La décision semble être tous les parents. M. Nathar demande si nous avons des points à apporter au CP.

13. Divers

Aucun

14. Levée de l’assemblée

Levée de l’assemblée à 19h45.

Prochaine rencontre : 7 février 2023.